

**COMPOSITION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE DE VAPP  
VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS**

**Le président de l'université Savoie Mont Blanc,**

**Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L612-1, L613-1, L. 712-2, ainsi que ses articles D. 613-38 à D. 613-50,

**ARRETE**

**Article 1 :** La commission pédagogique de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) de la **session du lundi 30 juin 2025** concernant l'accès au diplôme suivant :

Diplôme : BUT  
Domaine : Sciences humaines et sociales  
Mention : Carrières sociales  
Parcours : Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux

est constituée des personnes suivantes :

- en leur qualité d'enseignants-chercheurs :
  - M. BARTHOD Christine, université Savoie Mont Blanc, professeur d'université.
  - M. BOISSIERE Julien, université Savoie Mont Blanc, maître de conférences.
  - Mme MOLINA Emilie, université Savoie Mont Blanc, maître de conférences.
  - Mme AMELOT – PINGET, université Savoie Mont Blanc, enseignante contractuelle.
  - Mme GUINAMARD Clotilde, université Savoie Mont Blanc, enseignante contractuelle.

**Article 2 :** Est désigné en qualité de président de la commission :

- M. BARTHOD Christine, université Savoie Mont Blanc, professeur d'université.

**Article 3 :** Est désigné en qualité de secrétaire de la commission :

- Mme BURTIN Sarah, université Savoie Mont Blanc.

**Article 4 :** La directrice générale des services de l'université Savoie Mont Blanc est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 30 juin 2025

Pour le Président et par délégation,  
Pour le vice-président formation

Jean-François DREUILLE

*Ampliation aux membres du jury VAPP*

JEAN-  
FRANCOIS  
DREUILLE ID

Signature numérique  
de JEAN-FRANCOIS  
DREUILLE ID  
Date : 2025.07.01  
07:17:00 +02'00'